

MADE IN FRANCE

LA TONNELLERIE

UN SAVOIR-FAIRE 100% FRANÇAIS



LA FRANCE PEUT S'ENORGUEILLIR DE DÉTENIR LE LEADERSHIP MONDIAL DANS LE DOMAINE DE LA TONNELLERIE. SES ATOUTS SONT NOMBREUX : UN MÉTIER ANCRÉ DANS LA TRADITION SÉCULAIRE DU TRAVAIL DU BOIS ET DE SUPERBES FORÊTS DE HAUTE FUTAIE - QUE L'ON DOIT À L'ORDONNANCE DE 1669 DE COLBERT INSTITUANT LA CULTURE DU CHÊNE EN FRANCE. L'ONF (OFFICE NATIONAL DES FORÊTS), CHARGÉ DE L'ENTRETIEN ET DE LA GESTION DES MASSIFS FORESTIERS PUBLICS, PRÉVOIT L'EXTENSION DE LA FORÊT DOMANIALE À 400 000 HECTARES DANS MOINS D'UN SIÈCLE POUR 240 000 HA AUJOURD'HUI. DE QUOI RASSURER SUR LA CAPACITÉ DE PRODUCTION FUTURE DES TONNELLERIES.

Si l'histoire ne nous dit pas qui a inventé le tonneau, son utilisation est avérée dès 51 av. J.-C. chez les Gaulois si l'on en croit Jules César. L'empereur romain relate dans ses *Commentaires de la guerre des Gaules* que lors du siège d'Uxellodunum (aujourd'hui le village de Vayrac, dans le Lot), les Gaulois firent rouler sur les assaillants romains des tonneaux de poix et d'étope enflammés. Gageons que c'est de cette cuisante expérience que les Romains ont apprivoisé l'art de la tonnellerie, au point de substituer les mythiques amphores par de roulants tonneaux pour acheminer et conserver leurs vins. En 41 av. J.-C, l'innovation est venue de l'empereur Claude. Le vin d'Aquitaine, qui servait à entretenir le moral de ses armées parties à la conquête des îles britanniques, était transporté en barriques.

En France, la corporation des Tonnelliers s'est formée dès le IX^e siècle. Avant l'utilisation courante du fer blanc et des matières plastiques, la plupart des récipients relevaient de la tonnellerie : barriques, cuves, auges, baquets, seaux, gobelets, barattes, vinaigriers. Ces objets étaient conçus par les ouvriers ou les maîtres appelés, suivant les régions : charpentiers de barriques à Bordeaux, maîtres fustiers à Paris. En Bourgogne, certains patronymes tels que Bovin et Boivin - contraction du sobriquet « boîte à vin » dont on affublait le maître tonnelier au XII^e siècle - indiquent une ascendance liée au métier. La France produit pas moins de 503 000 tonneaux chaque année dont 65% partent à l'export (États-Unis, Italie, Espagne, Australie, Nouvelle-Zélande). Les nouveaux pays producteurs de vins - Argentine, Brésil, Mexique, Chili -

constituent de nouveaux marchés à conquérir. Cette dimension internationale de la tonnellerie française en fait une activité de référence. Elle emploie quelque 1 900 personnes travaillant soit dans des ateliers/entreprises familiales, soit directement dans des domaines viticoles ayant une tonnellerie intégrée au château. Dans les deux cas de figure, la fabrication reste artisanale malgré une évolution vers une semi-industrie

DU BOIS DE CHÊNE AU FÛT

Artisanal, le métier de tonnelier ne peut que l'être car il requiert, en plus d'un savoir-faire technique, l'indispensable recours aux trois sens qui sont l'alpha et l'oméga du métier : la vue, le toucher et l'odorat qui seront sollicités à chaque étape de la fabrication du fût. Jean-Luc Sylvain, président de la Fédération des Tonneliers de France et lui-même chef d'une tonnellerie éponyme, confirme que chaque détail dans la fabrication d'un fût a son importance : la provenance des chênes, la bonne maturité des merrains, l'épaisseur des douelles, le type de chauffe et son intensité, la forme et le volume de la barrique. De la bonne gestion de ces détails sortira une barrique apte à magnifier les qualités d'un grand vin. La première étape est

Trois régions se partagent la suprématie de la barrique : le Bordelais, la Bourgogne et la Charente.

Il existe trois centres de formation au métier de tonnelier, accessibles après la 3^{ème} :

- **Deux centres de formation en alternance** : CFA de Blanquefort (en Gironde) et de Cognac (en Charente).
- **Le Lycée viticole de Bourgogne** dont le CAP permet une insertion professionnelle dans la filière.

la sélection des chênes dont on tirera les merrains (de minces planches de bois) puis les douelles (élément de bois rectangulaires) qui formeront la coque de la barrique. Ces chênes de haute futaie proviennent de forêts privées, publiques ou domaniales. La dénomination « haute futaie » s'applique à des chênes dont les troncs, restés à l'abri de la lumière, poussent lentement et régulièrement donnant un bois au grain fin et sans nœud. Les chênes rouvres ont la faveur des tonneliers car leur bois aux tanins fins est particulièrement adapté à l'élaboration de vins haut de gamme.

Les grumes de chêne seront débitées en merrains desquels vont naître, après trois ans de séchage et vérification « à l'œil et au pouce » de leur maturité par le tonnelier, les douelles. Il faut trente-deux douelles pour former la coque d'une barrique. Après leur assemblage « en rose », les douelles seront passées à un premier feu doux pour les contraindre en forme rebondie de barrique. Ainsi pré-formé, le tonneau passe à l'étape de la recuisson qui va fixer définitivement la forme des douelles et libérer les composants aromatiques du chêne. Ce passage au second feu devient un catalyseur d'arômes « sur mesure » : il dégagera, selon son degré de brûlage, des arômes boisés, variables en intensité et en qualité, en fonction des particularités demandées par le client. Cette opération implique un « nez »

de parfumeur, beaucoup d'expérience et une parfaite maîtrise de l'alchimie du bois et de la flamme. Les tanins ainsi polycés feront écho à la matière riche et concentrée du vin. Pour le tonnelier, cette ultime étape est un moment d'émerveillement constant : comme une empreinte unique, chaque tonneau gardera de son passage « au feu » l'arôme acquis qui transparaîtra dans le vin. Dernières étapes, la pose des fonds de la barrique, le ponçage extérieur du fût, son cerclage et le percement de la douve de bonde.

Ce travail de patience et de savoir qui affine jusqu'à l'infiniment juste chaque détail et conserve cette notion ultime du temps, l'inscrit de facto dans l'inventaire de notre patrimoine culturel. ■

Margot Blanche

LA FÉDÉRATION DES TONNELIERS DE FRANCE COMPTE ACTUELLEMENT 50 TONNELIERS ADHÉRENTS REPRÉSENTANT 95 % DE LA PRODUCTION FRANÇAISE.

